

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

PREMIER DEGRÉ

**VOTONS  
POUR**



éducation  
**sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**UNE AUTRE**

**ÉCOLE**

**UNE AUTRE**

**SOCIÉTÉ**

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

## PREMIER DEGRÉ

Nos conditions de travail se sont nettement dégradées dans les écoles et le Covid est loin d'être le seul responsable ! Désorganisation du remplacement, démantèlement de la formation, injonctions inutiles et chronophages, mépris de la hiérarchie : nous avons fait les frais de 5 ans de Blanquer au ministère. Cela se traduit par une perte de sens de notre métier, par une augmentation des demandes de départ et par une crise sans

précédent du recrutement. Pour SUD éducation, il est urgent d'agir pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves. Au-delà des mesures immédiates et du plan d'urgence que nous revendiquons pour l'éducation, nous portons le projet d'une autre société et d'une autre école : publique, laïque, égalitaire et émancipatrice.

## 2018 - 2022 NOS ACTIONS

- Dans l'aide individuelle comme dans le soutien aux équipes, SUD éducation a été aux côtés des collègues face à une administration régulièrement inaccessible, parfois incompréhensible et trop souvent maltraitante.
- En mobilisant nos moyens et en favorisant les luttes collectives, nous aidons au jour le jour les personnels à connaître leurs droits et à les faire respecter.
- En organisant des formations pédagogiques, nous contribuons à promouvoir d'autres manières d'enseigner, pour l'émancipation des élèves et la démocratisation de l'école.
- Pour combattre le sexisme, le racisme et les LGBTIphobies au quotidien, nous diffusons des outils aux personnels pour mieux répondre dans les classes aux préoccupations des élèves.
- Dans les écoles et dans la rue, SUD éducation s'est opposé résolument à la politique de Blanquer : contre la loi pour une « école de la confiance » en 2019, contre la loi Rilhac, contre le projet des « écoles du futur » à Marseille.
- Durant la crise sanitaire, SUD éducation a été aux côtés des collègues en décryptant les informations contradictoires, en mettant en ligne des ressources, en s'opposant aux injonctions insensées du ministère...

SUD éducation se bat pour une école réellement inclusive, notamment aux côtés des personnels AESH, pour défendre leurs droits et les conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Les mobilisations impulsées par SUD ont permis l'obtention d'avancées avec le passage d'AVS au métier d'AESH et la CDIisation en 2014, puis la grille indiciaire en 2021 et la prime rep/rep+ en 2022. Cependant, cela est loin d'être satisfaisant : il faut gagner un vrai statut pour les AESH et des conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap à la hauteur des enjeux.



## NOS ÉLU·ES S'ENGAGENT

Les élu·es SUD éducation s'engagent à :

- Porter les valeurs défendues par SUD éducation
- Garantir l'égalité de traitement des collègues et lutter contre les passe-droits
- Relayer les revendications des établissements en lutte
- Se faire les porte-paroles des collègues dans les instances
- Rédiger des comptes-rendus réguliers et vous informer largement
- Défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme, anti-LGBTIphobie...)
- Se former afin de défendre au mieux les collègues
- Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat

La charte complète sur : [sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud](https://sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud)

## MODE D'EMPLOI

### OÙ JE VOTE ?

Pour les enseignant-es titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CAP départementale (toutes et tous les PE titulaires du département)

Pour les enseignant-es non titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CCP des personnels d'enseignement et d'éducation (toutes et tous les enseignant-es et CPE contractuel·les de l'académie)

### COMMENT JE VOTE ?

#### 1 Accès au portail élection

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

- Réception d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur.
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote.
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boîte professionnelle.

#### 2 Accès à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection.
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise sur le lieu de travail.
- Je vote SUD éducation aux 3 scrutins.

En cas d'oubli, plusieurs procédures de réassort existent.



En savoir plus

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Union syndicale  
**Solidaires**







éducation  
**SUD**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**SUD éducation est un syndicat intercatégoriel**

qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

**VOTER SUD**

**C'EST VOTER POUR...**



Une augmentation des salaires, et la fin du jour de carence.



Un recrutement massif d'enseignant-es et de personnels spécialisé-es avec une vraie formation initiale, pour permettre une baisse des effectifs par classe et une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire.



L'abrogation de loi Rilhac et le renforcement de la coopération.



Une autre répartition du temps de travail pour les enseignant-es, donnant plus de place à la concertation et au travail d'équipe.



La fin des évaluations imposées.



Des moyens pour l'école inclusive avec un vrai salaire, une vraie formation et un vrai statut de fonctionnaire pour les AESH, ainsi que l'abandon des PIAL.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTONS POUR**  
**UNE AUTRE** | **UNE AUTRE**  
**ÉCOLE** | **SOCIÉTÉ**